

DONNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE

Tout comme le plan de leçon ordinaire, le plan de leçon d'exercice militaire comporte quatre grandes rubriques : l'**introduction** (préliminaires est parfois utilisé), le **développement** (parfois appelée leçon), l'**évaluation** et la **conclusion**.

Le contenu, sous chacune de ces rubriques du plan de leçon d'exercice militaire diffère quelque peu de celui du plan de leçon ordinaire. Ces différences sont exposées aux paragraphes suivants.

Dans la partie **introduction**, l'instructeur doit tenir compte d'un aspect nouveau : le type de formation d'exercice militaire que nécessite l'instruction. Il est important de choisir une formation appropriée, c'est-à-dire celle qui permet à tous et chacun d'observer les mouvements de base de l'exercice militaire et d'assurer un meilleur contrôle sur les cadets. Les trois formations recommandées sont :

La **formation en file indienne** pour les petits groupes de cinq cadets ou moins.

La **formation en demi-cercle** (aucun commandement d'exercice militaire reconnu n'existe pour cette formation) est employée pour les groupes de six à neuf cadets et

La **formation en « U »** pour dix cadets ou plus. (Notez qu'il s'agit là des nombres de cadets nécessaires pour former une escouade sur un rang, sur deux rangs et sur trois rangs.)

Les éléments de la partie « **développement** » du plan de leçon d'exercice militaire sont très précis et très détaillés. Cette partie comporte deux étapes :

a. Étape 1 :

(1) Avec l'escouade à la position « en place repos », vous devez exécuter vous-même le mouvement;

(2) Toujours avec l'escouade à la position « en place repos », vous devez exécuter en détail la première partie du mouvement;

(3) Vous devez donner des explications sur la première partie du mouvement;

(4) Il faut demander aux cadets s'il y en a qui ont des questions;

(5) Faites répéter la première partie du mouvement par toute l'escouade, puis individuellement, ensuite par toute l'escouade; et

(6) s'il existe d'autres parties au mouvement, vous devez les exécuter, puis répéter le procédé décrit aux sous-alinéas (1) à (5).

b. Étape 2 :

(1) Après avoir enseigné toutes les parties du mouvement, vous devez demander à l'escouade de répéter le mouvement en entier pendant que vous marquez le pas; (JE)

(2) vous devez demander ensuite à l'escouade de répéter tout le mouvement et de marquer le pas en l'exécutant; (TU) et

(3) enfin, l'escouade doit répéter le mouvement sans que personne ne marque le pas. (PUS)

Les parties « **évaluation** » et « **conclusion** » du plan de leçon d'exercice militaire sont identiques à celles du plan de la leçon axée sur l'acquisition de connaissances ou d'habiletés. Les mêmes informations devraient y figurer.

Les modalités d'instruction de l'exercice militaire étant différentes des modalités d'enseignement des autres matières aux Cadets royaux de l'Armée canadienne, il faut utiliser des techniques d'instruction propres à l'exercice militaire. Par exemple, il est important que l'instructeur affiche une tenue et un maintien exemplaires à l'escouade. L'instructeur doit toujours rester au garde-à-vous pour donner sa leçon, sauf, bien sûr, s'il est nécessaire d'illustrer un mouvement ou de corriger le mouvement exécuté par un cadet. En tant qu'instructeur d'exercice militaire, vous devez toujours exécuter des mouvements précis et conformes à la norme. Vous devez vous efforcer d'utiliser un vocabulaire bref et précis pour décrire les mouvements de l'exercice.

Les cadets apprendront mieux les mouvements de l'exercice militaire si vous leur accordez des périodes de repos durant la leçon. Placez les cadets à la position en place repos et donnez leur l'occasion de se plier les jambes et d'allonger les bras. Quiconque demeure dans la même position durant un certain temps se fatigue et devient stressé. En guise d'observation finale, si vous voulez corriger la position d'un cadet, indiquez-lui ce qui cloche et déplacez-lui le bras, la main, les pieds, la tête, etc.